

Communiqué de mise à disposition du document de référence 2010

La société annonce avoir mis à la disposition du public et déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers son document de référence de l'exercice 2010. Il comprend les documents suivants :

- le rapport financier annuel ;
- le rapport sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne ;
- la communication relative aux honoraires des contrôleurs légaux des comptes.

Il peut être consulté sur le site internet de la société à l'adresse suivante : www.transgene.fr, dans la rubrique « Investisseurs – Informations financières ».